



HAL
open science

Plan de conservation dans le Val d'Oise : *Epipactis palustris* (L.) Crantz

Fabrice Perriat

► **To cite this version:**

Fabrice Perriat. Plan de conservation dans le Val d'Oise : *Epipactis palustris* (L.) Crantz. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2016, 10 p. mnhn-04666848

HAL Id: mnhn-04666848

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04666848>

Submitted on 2 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON



© F. Perriat

Phénologie J F M A M **J J** A S O N D

Niveau de menace (critères UICN)	France	NT
	Île-de-France	VU
Statut de protection	-	
Déterminante ZNIEFF	Oui	
Rareté régionale	RR	

Description

Plante vivace (géophyte à rhizome) à rhizome rampant, stolonifère, portant souvent plusieurs rejets ; **tige** de 20-60 (-80) cm de haut parfois maculée de brun pourpre, pubescente dans le haut ; **feuilles** glabres et lisses, carénées, ovales-allongées, de 7-15 cm de long, les supérieures semblables à des bractées. **Inflorescence** en épi lâche, long de 6-20 cm, plus dense au début de la floraison, à **fleurs** nombreuses (jusqu'à 25), pendantes ou horizontales, portées par de courts pédoncules, souvent tournées d'un même côté ; 3 sépales lancéolés, longs de 7-15 mm, velus et verdâtres à l'extérieur, glabres et beige rosé ou pourprés en dedans ; 2 pétales latéraux semblables, de 6-13 mm, plus pâles ; labelle articulé en deux parties, l'antérieure de 6-8 mm, blanche et striée de pourpre, à bords fortement relevés, la partie terminale grande (jusqu'à 10 mm), cordiforme, étalée, à bords très ondulés et crénelés, blanche et striée ou maculée de jaune d'or. **Capsules** à nombreuses graines.

Particularités / Confusions possibles

L'Épipactis des marais est une espèce facile à distinguer des autres Épipactis de la région par la taille, la forme et la couleur typiques de ses fleurs. Son écologie est elle aussi particulière comparativement aux autres espèces, liées à des milieux secs ou forestiers.

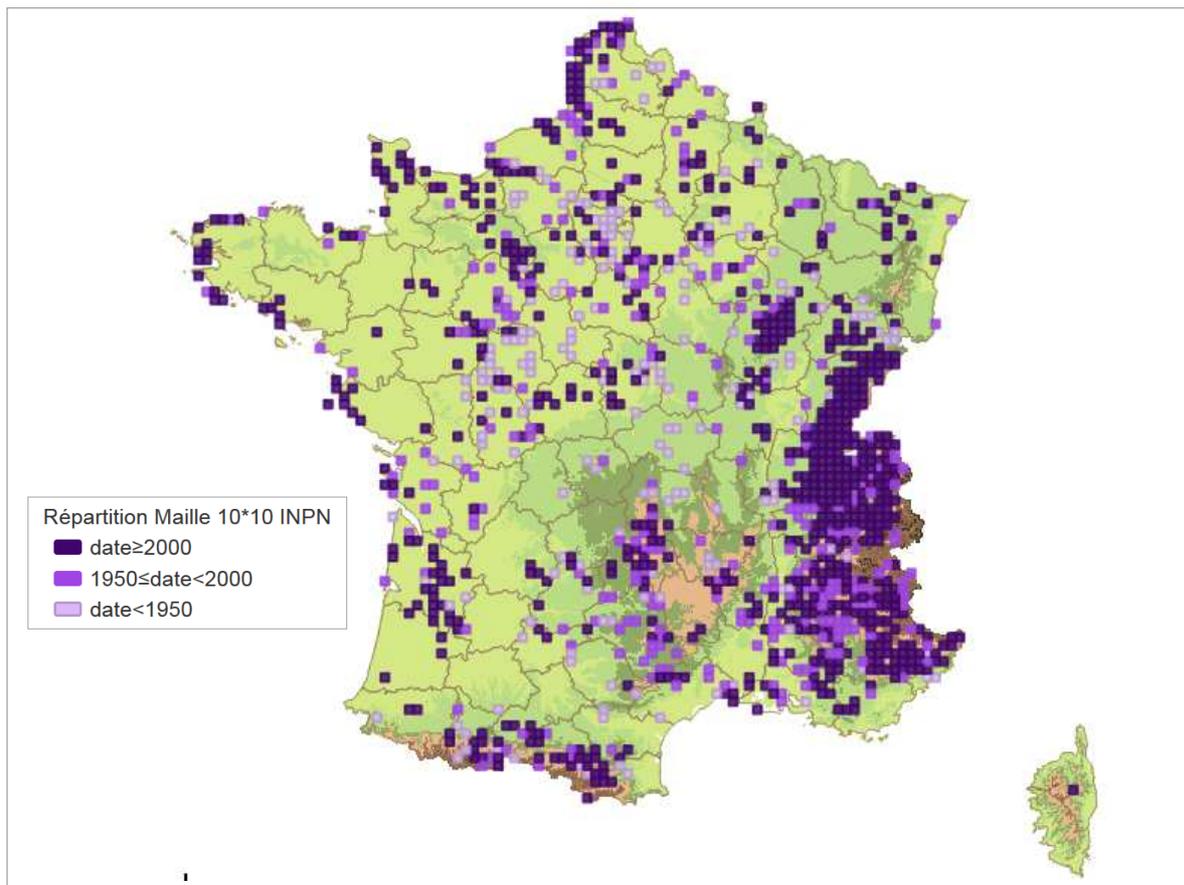
Ecologie

C'est une espèce pionnière, plutôt héliophile, plus ou moins hygrophile, des substrats basiques et oligotrophes, habituellement liée aux bas-marais alcalins pionniers, relevant de l'alliance phytosociologique de l'*Hydrocotylo vulgaris* - *Schoenion nigricantis* et aux prairies humides de l'alliance du *Molinion caeruleae*. Toutefois, dans le Val d'Oise, l'Épipactis des marais se rencontre désormais presque uniquement dans des pelouses marnicoles fraîches de recolonisation d'anciennes carrières de craie, que l'on peut rattacher à l'alliance du *Mesobromion erecti* et à la sous-alliance du *Tetragonolobo maritimi* - *Bromenion erecti*.

Répartition

Eurasiatique. En France, l'Épipactis des marais est très inégalement réparti. Fréquent sur les contreforts du Jura et des Alpes du nord (jusqu'à 1500m), il est plus disséminé dans les Alpes du sud, où il reste néanmoins bien représenté. L'espèce est également assez régulièrement répartie sur le littoral atlantique, avec une fréquence maximale dans les Hauts-de-France. Sur le reste du territoire, l'espèce est très disséminée et souvent en régression, bien qu'elle semble un peu mieux se maintenir dans le Châtillonnais, le Perche et en Aquitaine, et dans une moindre mesure, sur les contreforts des Pyrénées et dans le sud du Massif central. La plante est exceptionnelle en Corse, où elle possède quelques populations.

L'enjeu pour le Val d'Oise est donc de participer à la conservation de cette espèce aux populations fragmentées en contexte planitiaire non littoral.



Répartition de l'Épipactis des marais en France

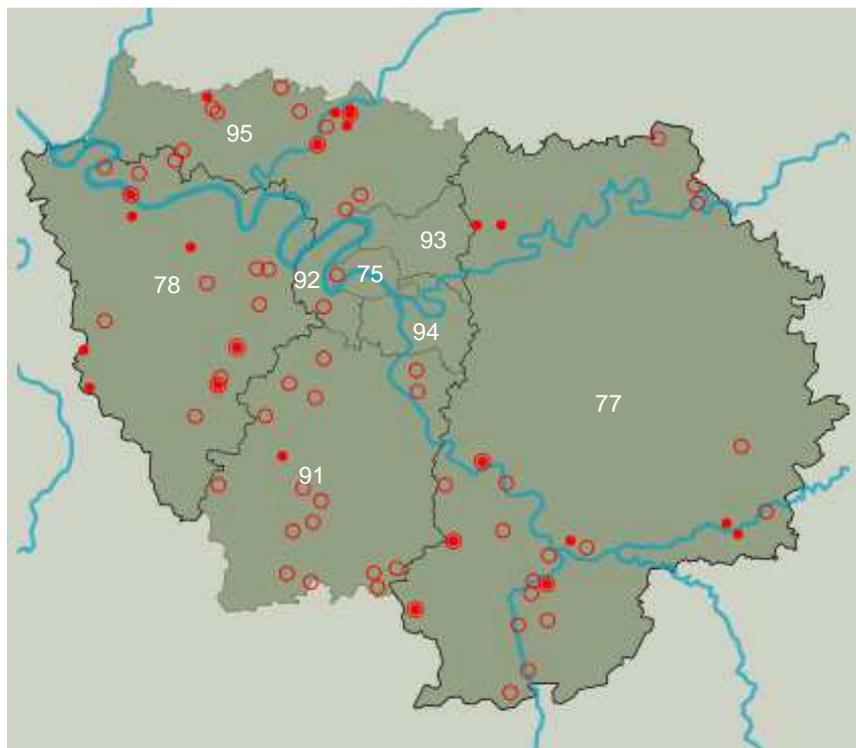
Sources : © FCBN 2016 – Système d'information nationale flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale- © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v5.0
- © GEOSIGNAL 2013, Carte routière

BILAN DU TAXON DANS LE VAL D'OISE

Distribution en Île-de-France et dans le Val d'Oise

En Île-de-France, l'Épipactis des marais est disséminé un peu partout sans préférence géographique marquée. Il est partout rare et en régression : vallée de la Seine, de la Bassée (Seine-et-Marne) au Mantois (Yvelines), vallée du Loing, massif de Fontainebleau (Seine-et-Marne), vallées de l'Essonne, de l'Orge (Essonne), de l'Oise, de la Viosne (Val d'Oise), de la Mauldre, vallée de Chevreuse et ouest du massif de Rambouillet (Yvelines). Autrefois, l'espèce était plus largement disséminée dans la moitié ouest, ainsi qu'au sud de la Seine et dans l'extrême nord-ouest de la Seine-et-Marne.

Dans le Val d'Oise, elle ne se maintient pratiquement plus que sur la rive gauche de l'Oise (Mériel, Mours, Nointel, Beaumont-sur-Oise et Presles). Une station isolée est connue dans la vallée de la Viosne, à Chars. L'Épipactis des marais a été mentionné dans les vallées du Sausseron et de ses affluents jusque dans les années 1980 et sur les premières pentes du massif des buttes d'Arthies (Allorge P., 1922), ainsi qu'au sud du massif de Montmorency, entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle.



Carte de répartition de l'Épipactis des marais par commune en Île-de-France
Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)

Bilan des stations d'Épipactis des marais observées après 2000 dans le Val d'Oise

Station	Première mention communale	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s)	Etat de conservation population*	Propriétaire(s)	Gestionnaire(s)	Périmètre(s) de protection / Zonage(s) d'inventaire(s)	Actions de conservation déjà entreprises
XXXXXX 1 Nointel/Beaumont-sur-Oise (95)	2011	2016	2016	Station installée dans une ancienne carrière de craie. Plusieurs centaines d'individus (746) répartis sur une surface de près d'un hectare (8777 m ²), dans une zone crayeuse plus ou moins ouverte en mosaïque avec des fourrés en cours de colonisation. Station située presque entièrement sur la commune de Nointel.	Fermeture du milieu (progression des fourrés). Espèces exotiques très dynamiques (deux espèces de <i>Cotoneaster</i>).	Favorable	Fédération française d'études et de Sports Sous-Marins (FFESSM)	Comité Île-de-France de la FFESSM	ZNIEFF 1 « Carrière de Nonitel » (pour la partie située sur la commune de Nointel)	Nettoyage du site par la FFESSM en 2015 (ramassage des déchets dus à la fréquentation sauvage) et fermeture du site (accès limité aux plongeurs)
XXXXXX 2 Beaumont-sur-Oise (95)	2011	2016	2016	Station installée dans une ancienne carrière de craie. Entre 200 et 300 individus (268) répartis sur une surface assez importante (1250m ²), à la transition entre une zone crayeuse ouverte (berge du lac de carrière) et des fourrés. Station située presque entièrement sur la commune de Nointel.	Fermeture du milieu (progression des fourrés). Piétinement de certains individus, installés sur des endroits de passage.	Favorable	Fédération française d'études et de Sports Sous-Marins (FFESSM)	Comité Île-de-France de la FFESSM	-	Nettoyage du site par la FFESSM en 2015 (ramassage des déchets dus à la fréquentation sauvage) et fermeture du site (accès limité aux plongeurs)
XXXXXX 3 Beaumont-sur-Oise (95)	2011	2016	2016	Population dense de 42 tiges florifères réunies sur une surface de moins de 1 m ² , sur un front de taille crayeux très pentu et bien exposé, abritées par un arbuste (ombrage léger).	Assèchement en cas de coupe de l'arbuste.	Défavorable	Fédération française d'études et de Sports Sous-Marins (FFESSM)	Comité Île-de-France de la FFESSM	-	-
XXXXXX Nointel (95)	1995	2016	2016	Station installée dans une ancienne carrière d'argile. Près de 500 individus (486) répartis sur une grande surface (1,37 ha), au sein de pelouses pionnières marnicoles occupant de légères dépressions entourées de fourrés plus ou moins denses.	Fermeture du milieu, assèchement naturel ou drainage/comblement.	Moyennement favorable	Privé	Inconnu	ZNIEFF 1 « Carrière de Nointel »	-
XXXXXX Mours (95)	2006	2006	2016	Station installée dans une ancienne carrière de craie. Plus de 200 individus (213) dans une pelouse pionnière marnicole et faciès d'embroussaillage, sur une surface restreinte (1562 m ²). Station partiellement détruite par remblaiement.	Fermeture du milieu (progression des fourrés); poursuite du remblaiement.	Moyennement favorable	Privé	Inconnu	-	-
XXXXXX Chars (95)	2002	2002	2016	Population implantée sur une lentille d'argile, <i>a priori</i> au sein d'une pelouse sèche calcicole. Pas de précisions sur la localisation exacte ni sur les effectifs.	Fermeture du milieu probablement.	Disparue ?	Privé	Inconnu	PNR du Vexin français	-
XXXXXX Mériel (95)	1986	2001	2016	Station ponctuelle constituée de quelques individus dans une roselière.	Fermeture du milieu (densification de la roselière).	Disparue ?	Conseil régional d'Île-de-France	Agence des espaces verts d'Île-de-France	RNR du marais de Stors, ZNIEFF 1 « Vallon de Stors », ZNIEFF 2 « Forêt de L'Isle-Adam »	Restauration de la roselière par fauchage en 2015
XXXXXX Presles (95)	2005	2005	2016	Station ponctuelle implantée dans un golf et constituée de quelques individus. Pas de précisions sur la localisation exacte.	Gestion non adaptée à l'espèce	Disparue ?	Privé (golf)	Privé (golf)	ZNIEFF 2 « Forêt de L'Isle-Adam » ?	-

*Evaluation à « dire d'expert » tenant compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives de la population, des menaces pesant sur la station et de l'état de conservation de l'habitat dans la station.

Menaces dans le Val d'Oise

L'Épipactis des marais est en grande régression aussi bien dans le Val d'Oise qu'à l'échelle de la région, du fait de la dégradation, de l'enrichissement ou de la destruction des prairies humides alcalines oligotrophes. Dans le Val d'Oise, seule la population de Mériel est localisée dans un site dont la maîtrise foncière est assurée (RNR du marais de Stors). En dépit de recherches ciblées, la présence de l'espèce n'a pas été confirmée récemment mais elle pourrait réapparaître du fait de la restauration écologique engagée. Toutes les autres stations occupent des espaces anthropiques : anciennes carrières et golf. Elles sont donc fragiles et vulnérables à d'éventuels réaménagements, sauf celle de Beaumont-sur-Oise, sous maîtrise foncière et dont la gestion a été confiée à la FFESSM. Les deux autres stations confirmées en 2016 possèdent des effectifs relativement importants mais la densification et la progression des fourrés sont à surveiller. A cette problématique, s'ajoute la forte dynamique des *Cotoneaster* sur la station de Beaumont-sur-Oise (très forte progression du nombre de semis sur le site en quelques années).



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Envahissement de la station d'Épipactis des marais de Nointel/Beaumont-sur-Oise par les Cotoneaster.



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Fermeture du milieu par les fourrés sur la station d'Épipactis des marais de Nointel/Beaumont-sur-Oise.

Gestion préconisée

L'espèce semble se maintenir assez bien dans les milieux de substitution que constituent des anciennes carrières de craie ou d'argile. Pour l'instant, les pelouses marnicoles qui s'y développent évoluent lentement, ce qui est favorable à l'Épipactis des marais, au comportement pionnier et plutôt héliophile. Toutefois, les fourrés commencent à prendre de l'ampleur ; il est donc impératif de veiller à limiter leur progression sur le pourtour des populations, par des coupes régulières avec exportation des produits (pour ne pas eutrophiser les stations). La fréquence de cette action est à adapter en fonction de la dynamique naturelle. En outre, la station de Beaumont-sur-Oise pourrait rapidement être impactée par la forte dynamique des *Cotoneaster*. Il convient donc d'arracher autant que possible leurs jeunes semis (très nombreux localement) et de couper puis exporter les individus adultes afin de limiter la prolifération (très forte production de baies contenant les graines, disséminées par les oiseaux). Pour les stations de Presles et Mériel, un fauchage automnal tous les 2-3 ans avec exportation est recommandé, avec création de légères dépressions (étrépages peu profonds).

PROGRAMME D' ACTIONS

Objectifs

La situation de l'Épipactis des marais dans le Val d'Oise n'est pas alarmante pour le moment mais reste à surveiller : trois stations se maintiennent, avec des effectifs assez importants et leur état de conservation est jugé favorable pour l'une et moyennement favorable pour les deux autres. Toutefois, le réaménagement des anciennes carrières pourrait détruire du jour au lendemain les populations ou, plus concrètement, la dynamique naturelle de recolonisation pourrait avoir un impact négatif.

Le programme d'actions pour cette espèce doit donc s'attacher en priorité à la gestion des sites, à leur acquisition et à l'information des propriétaires. Dans un second temps, le suivi des stations, la récolte et la conservation de graines sont à prévoir.

Les actions de conservation proposées sont donc les suivantes :

- A. Informer les propriétaires par porter-à-connaissance (priorité 1) ;**
- B. Assurer une gestion écologique (priorité 1) ;**
- C. Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations (priorité 1) ;**
- D. Suivre les populations (priorité 2) ;**
- E. Réaliser des récoltes conservatoires (priorité 2).**

Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires par porter-à-connaissance
Contexte	<p>Les stations valdoisiennes d'Épipactis des marais revues en 2016 étant toutes situées sur des terrains privés (celle de Mériel n'ayant pas été retrouvée), pour pouvoir envisager des actions concrètes de conservation, il est impératif de prendre contact avec les propriétaires des parcelles où se situent les stations afin de les sensibiliser à la protection de l'espèce et aux enjeux associés.</p> <p>Seul le propriétaire de la station de Beaumont-sur-Oise/Nointel (XXXXXX) a connaissance de la présence de l'Épipactis des marais sur son terrain et des enjeux qui y sont liés.</p>
Description de l'action	Après une phase préalable de recherche du (des) propriétaire(s) (consultation cadastrale et contacts locaux), un courrier sera envoyé à chacun des propriétaires concernés. Il comportera une fiche descriptive de l'espèce et une lettre explicative invitant à se rapprocher du CBNBP. Ce courrier pourra être mis en copie à des partenaires (Conseil départemental du Val d'Oise, du Vexin français, DRIEE...) pour faciliter les actions à mener sur la station.
Station(s) concernée(s)	Nointel : XXXXXX; Mours : XXXXXX ; Mériel : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 1	Action B : Assurer une gestion écologique
Contexte	L'Épipactis des marais et son habitat subissent des atteintes dans toutes les stations. Ils sont notamment menacés par la fermeture du milieu par dynamique naturelle ou par une gestion défavorable (golf). Actuellement, aucune station ne bénéficie d'une gestion spécifique pour l'espèce et son habitat. Celle de Beaumont-sur-Oise/Nointel a indirectement bénéficié du ramassage des débris et de la fermeture de l'ensemble du site au public (jusqu'alors intensément piétiné par endroits).
Description de l'action	Après le rapprochement avec les propriétaires/gestionnaires des stations, une phase de concertation sera menée afin d'aboutir à une gestion favorable à l'espèce et à son habitat (coupe des fourrés avec exportation des rémanents, arrachage des espèces exotiques, fauchage des roselières, étrépages sur de petites surfaces,...).
Station(s) concernée(s)	Toutes les stations, sauf celle de Chars (localisation précise inconnue)
Réalisation	CBNBP, en partenariat avec la FFESSM et l'AEV

Priorité 1	Action C : Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations
Contexte	Seule une station bénéficie d'un périmètre de protection (RNR du Marais de Stors, à Mériel) mais elle n'a pas été retrouvée malgré les travaux de restauration écologique engagés dans la roselière : elle est donc présumée disparue (elle pourrait toutefois réapparaître si les travaux d'ouverture/gestion sont poursuivis). La population de Beaumont-sur-Oise/Nointel étant située sur un terrain appartenant à une fédération agréée par l'État, on peut considérer que sa maîtrise foncière est également assurée. L'Épipactis des marais étant considéré comme patrimonial, la mise en protection des deux autres stations revues en 2016 est justifiable.
Description de l'action	On étudiera la possibilité d'acquisition des parcelles dans le cadre de la politiques ENS du Conseil départemental du Val d'Oise (acquisition ou convention de gestion avec le propriétaire), ou par le Conseil régional d'Île-de-France (via l'Agence des Espaces Verts). L'intérêt écologique global du site (habitats, autres espèces patrimoniales), outre la présence de l'Épipactis des marais, sera un critère de décision.
Station(s) concernée(s)	Nointel : XXXXXX ; Mours : XXXXXX
Réalisation	Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil régional d'Île-de-France/AEV, DRIEE, sur proposition du CBNBP.

Priorité 2	Action D : Suivre les populations
Contexte	Il est difficile d'évaluer l'évolution des populations car aucun suivi standardisé n'a encore été effectué sur les stations. De plus, si une gestion écologique est mise en place sur les stations, il est indispensable d'évaluer son efficacité.
Description de l'action	Dans la mesure du possible, un suivi standardisé des populations d'Épipactis des marais sera mis en place. Il s'appuiera sur le protocole de suivi des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP et mis en place en 2016. Il permettra de relever différents paramètres quantitatifs et qualitatifs sur la population (effectifs, surface occupée, taux de fructification, ...) et son habitat (cortège floristique associé, surface d'habitat favorable, structure de la végétation, ...). Il portera en priorité sur les stations pour lesquelles l'état de conservation est jugé le moins favorable ou pouvant bénéficier de mesures de gestion. Un suivi espacé à 3-5 ans semble suffisant, compte tenu de l'état de conservation des stations.
Station(s) concernée(s)	Stations revues en 2016 : Beaumont-sur-Oise/Nointel : XXXXXX ; Nointel : XXXXXX ; Mours : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

Priorité 2	Action E : Réaliser des récoltes conservatoires
Contexte	Les populations valdoisiennes d'Épipactis des marais étant potentiellement menacées de disparition ou de destruction comme cela a été le cas l'une d'entre elles (pour partie), la récolte de graines et leur stockage est une mesure conservatoire indispensable en cas d'atteinte à l'une des (aux) station(s). Aucun lot de graines n'a été récolté dans le département, ni en Île-de-France.
Description de l'action	Il est nécessaire de constituer un stock de graines dans la banque de semences du CBNBP. Des récoltes doivent être engagées afin d'obtenir un stock de graines conséquent et utilisable par la suite. Ces récoltes ne pourront être réalisées que si l'état des populations le permet et s'il est possible d'obtenir un lot de semences conséquent et génétiquement diversifié. Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semence du CBNBP.
Station(s) concernée(s)	Stations revues en 2016 : Beaumont-sur-Oise/Nointel : XXXXXX ; Nointel : XXXXXX ; Mours : XXXXXX
Réalisation	CBNBP

CONCLUSION

L'Épipactis des marais est une espèce dont la raréfaction témoigne de la disparition presque effective des bas-marais alcalins dans le Val d'Oise, et plus généralement en Île-de-France. En 2016, la plante a été confirmée dans trois stations valdoisiennes, toutes correspondant à des habitats de substitution (anciennes carrières). La situation des dernières populations départementales dans ces espaces est moyennement satisfaisante pour le moment, ses stations sont très fragiles et potentiellement menacées par l'exploitation forestière ou un entretien trop drastique. Le fait qu'une population soit localisée dans un site appartenant à une fédération devrait permettre de mettre en place plus facilement des mesures de gestion, tout comme dans la RNR du marais de Stors, où la plante pourrait réapparaître.

CONTACT

Fabrice PERRIAT, chargé d'études flore (CBNBP/MNHN) :

Mail : fperriat@mnhn.fr

Tél : 01.40.79.38.81

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.

FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2016. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale

de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, 171 p.

PERRIAT F., FILOCHE S. & HENDOUX F., 2016. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 368 p.



Rédaction : F. Perriat, décembre 2016

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : cbnbp@mnhn.fr